

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 13

Artikel: On s'en doutait
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Vilhie tseguelhie, n'aussé pas lo bonheu de refèrre d'au vin couet ài coque, où-to, ào bin tè lè plianto d'avau de la rita !

Pierro Tappetta.

GARE ! LA BOMBE. — C'était au temps des armes à capsules. Un tireur charge son fusil pour s'exercer à la cible. Il place la capsule sur la lumière, épaulé, vise, presse la détente. La capsule fait un raté. Il en met une autre. Même jeu. Une troisième. Le coup part avec une force telle que le recul est considérable. Notre tireur est renversé, l'épaulé luxée. Son fusil git à côté de lui sur le sol. Un voisin veut ramasser l'arme.

— Ne la touchez pas, fait son propriétaire, tout effaré; il y a encore trois coups dedans. Me.

DIX SECONDES DE COMMUNICATION AVEC LA PLANÈTE MARS

Conte.

I

GUAND la Mort surgit dans la chambre de John Hewlighstown, cet astronome travaillait. La Mort tousse, lui ne se retourne même pas; absorbé dans ses études, il cherche vainement le moyen de correspondre avec l'une ou l'autre étoile. La Mort s'approche alors de lui, le tire par une mèche de cheveux, et le contraint ainsi à relever la tête :

— Mon vieux, lui dit-elle, tu es un brave; ton existence fut un labeur continu. Je comptais t'arracher à la vie aujourd'hui, mais pour te récompenser je ne reviendrais que dans une année; en outre, je t'engage à formuler ton plus cher désir, je l'exaucerais dans la mesure du possible.

— Eh bien ! s'écrie le savant, permettez-moi d'entrer en relation avec la planète Mars, ne fuisse qu'un instant.

— Je t'accorde cela avec joie; dans 365 jours, tu pourras causer aux Martiens dix secondes. Réfléchis à la question que tu leur poseras et concerte-toi à ce sujet avec les hommes en vue de la terre.

La Mort s'enfuit, laissant John Hewlighstown méditatif et ravi.

II

La nouvelle se répandit immédiatement dans le monde entier. Au bout de plusieurs mois, les docteurs des cinq continents se réunissaient à Pully pour discuter de cet événement. On fit des discours... Troizocub, le mathématicien renommé, exposa dans une conférence qu'il serait bon de savoir si la trigonométrie est en honneur chez les Martiens; l'illustre médecin Tyjeanne établit par un exposé magistral qu'il fallait leur demander s'ils connaissaient le remède contre la grippe; le célèbre physicien Aupetick proposa au contraire qu'on leur demandât si la découverte de la télégraphie sans fil était déjà faite là-haut. On ne s'entendit pas, on se disputa. Il y eut des scènes déplorables : cinquante chimistes furent jetés à l'eau, vingt chirurgiens brûlés vifs à l'usine de Paudek et douze botanistes forcés de mâchonner des champignons vénéneux. La gendarmerie, ou plutôt le gendarme du village sévit : il fit évacuer la place du Prieuré.

Chacun regagna son pays.

III

Un journaliste écrivit : « Pourquoi n'interrogeons-nous pas tous les êtres raisonnables du globe à propos de la demande à adresser à Mars ? Faisons voter et posons aux Martiens la question proposée par la majorité ; c'est justice ! »

Cet article remarqué fut reproduit par de nombreux quotidiens et l'on mit en pratique l'idée qu'il renfermait. Des bulletins de vote furent distribués aux femmes comme aux hommes âgés de vingt ans.

Hewlighston attendit avec impatience le résultat des scrutins. Prévoyant qu'il se sentirait trop énervé pour entretenir la conversation avec Mars, il avait chargé son ami Raksoun de le faire pour lui. C'était donc à Raksoun seul que devait être confiée la décision du monde.

IV

Le grand jour est là. Une foule gigantesque, accourue de partout, se presse à Pully. Dans les premiers rangs, Poincaré, Charlie Chaplin, Clémentineau, Fatty, Foch, Nazimova regagnent lentement leurs places, puis c'est l'arrivée de Monsieur Rossel accompagné de Filippi et d'un groupe de chanteurs vaudois; on remarque les écrivains de l'Académie française, les membres de l'académie Goncourt se présentent en caleçons de bain, avec des nègres; les actrices, dans de magnifiques toilettes, descendant de voiture. Assis à l'écart, Guillaume II passe sa couronne au papier de verre. Hewlighstown, en blouse blanche, semble peu à l'aise, il est très pâle. Il dit à son entourage :

— J'ai bien réfléchi, c'est décidément la question de la télégraphie sans fil qu'il est le plus intelligent de poser; j'espère que les gens l'auront compris !

Tout à coup sept agents de police tombent foudroyés; majestueusement, la Mort se dresse devant Hewlighstown. Celui-ci troublé lui explique par signes qu'il laisse à son collègue le soin d'entrer en pourparler avec Mars. La Mort s'incline, et tendant à Raksoun une sorte d'entonnoir :

— Quand j'aurai frappé trois coups, dit-elle, vous pourrez, en causant là-dedans, être entendu des habitants de la planète. Attention !

Le moment est solennel; chacun, haletant, tâche en se soulevant sur la pointe des pieds de distinguer quelque chose. Soudain le premier coup retentit, formidable : un frémissement parcourt l'assistance. Le deuxième coup éclate : des jeunes filles et Filippi s'évanouissent. Le troisième coup paraît être l'effondrement des choses. La terre tremble.

Raksoun se précipite, colle sa bouche à l'entonnoir, et fébrilement :

— Martiens ! quel est votre champion de boxe ?

Cinq secondes d'anxiété s'écoulent, puis une voix lointaine répond :

— Lolo Kolo-Kola.

La Mort, Hewlighstown, l'entonnoir s'évanouissent, tandis que de la multitude, enthousiasmée, s'élève une immense clameur, portant jusqu'aux nues un nom désormais immortel :

— Lolo Kolo-Kola. André Marcel.

LA JEUNESSE DE JADIS

NOUS avons eu entre les mains le Registre des délibérations de la Jeunesse d'Essertes, dès le 1er août 1848. Ce registre, qui est un carnet, s'ouvre par un règlement.

On y lit que (orthographe respectée) :

Art. 10. — Tout célibataire, bourgeois de la commune, âgé de 16 ans, bien famé, peut être reçu membre en payant 10 batz.

Art. 11. — Les membres reçus de la Société promettent de contribuer de tout leur pouvoir au profit et à la prospérité de la Société.

Art. 14. — Si le fait est constant qu'un ou plusieurs membres cherchent chicane, ils pourront être condamnés par le comité à une amende qui ne dépassera pas 25 batz.

Art. 16. — Il est défendu à aucun membre de la Jeunesse de mener boire ou manger des personnes étrangères à la Société sous peine d'une amende dont le maximum est fixé à 25 batz.

La Jeunesse fait une fête le 20 août 1858 jour de la levure de la maison d'école.

Le 28 avril 1849 on décide une fête le dimanche 3 juin. A cette occasion la Jeunesse ne prendra à sa charge aucun embarras, elle traitera avec un aubergiste pour qu'il fournisse à dîner le Dimanche et le Lundi à tant par tête, et qu'il ait à sa charge la musique, étant entendu que la Jeunesse donnera un écu de 5 francs de France pour les musiciens.

Les Dimanche et Lundi 5 et 6 octobre 1856, la Jeunesse organise une fête chez l'aubergiste Crauzaz lequel s'engage à fournir 4 musiciens et délivrera 8 pots de vin à la Jeunesse.

« La Jeunesse fera le pont des danses et aura le produit des cartes qui se délivreront pour danser ».

« Cette fête favorisée par le temps, un nombre considérable de danseurs est accouru des villages voisins » et laissa un bénéfice de 24 francs.

A l'occasion de la levure de la fromagerie il y a fêté le 17 juillet 1859.

Le 12 mai 1867 fête.

Le 2 janvier 1881 la Jeunesse est dissoute, le mortier est remis à Frederic Desliaz.

En 1885 résurrection de la Société qui conserve les anciens règlements; le 24 juillet 1887 elle décide d'aller à Genève au Tir fédéral, en corps, le samedi 30 juillet. Elle avait 125 francs 60 en caisse.

* * *

Le registre s'arrête là. Les lignes ci-dessus ne sont pas d'un intérêt palpitant, mais jettent une faible lueur de folk-lore sur des mœurs qui s'en vont. C'est à ce titre que nous les donnons.

(Communiqué par Mérine.)



ÉTAT-CIVIL

GUAND les bons Lausannois, le papa Samuel..., ayant quitté de bonne heure son village natal du Jorat, pour s'établir à la capitale, où il remplissait une importante fonction officielle, eut, au cours de son existence, une aventure assez curieuse qu'il racontait lui-même volontiers, avec toute la bonhomie qui le caractérisait.

Laissons-lui donc la parole.

Après la mort de mon père, étant seul héritier, je me rendis dans mon village pour remplir différentes formalités, et recueillir le modeste héritage et quelques droits que me laissait l'auteur de mes jours. Entre autres droits, je devenais membre de l'importante Abbaye de l'endroit et je me fis recevoir par le secrétaire de celle-ci, afin de mettre les choses bien en règle et passer les écritures indispensables, qui me conféraient de droit le titre de sociétaire.

M. le secrétaire, un homme entre deux âges, à l'air quelque peu sévère, darda sur moi un regard inquisiteur et me posa quelques questions qui, paraît-il, ne purent le satisfaire. Dans le fond de sa pensée, il voyait sûrement en moi un intrus. De mon côté, fort de mon droit, je me plus à le laisser s'égarer et à compliquer les affaires. Il ajusta donc son binoïcle, prit enfin un grand registre, puis, avec des réflexions amusantes, moitié patois, moitié français, il parcourut du bout du doigt, en avant et en arrière, la longue liste des L... Quando il eût fini, il recommença, et ce manège commençait à durer d'une façon inquiétante, lorsque tout à coup, il se leva, me regarda bien fixement et me fit la déclaration suivante : « Mon ami, je ne puis vous inscrire, car vous n'avez aucun droit voici bien le nom de feu votre père : L... Abram-César, mais celui-ci n'a pas eu d'enfant ».

Après une sortie pareille, mes amis, je n'eus pas la force d'insister; je me mis à rire de bon cœur et il est probable que je mourrai sans avoir été en possession de mon droit de sociétaire de l'Abbaye de S... O. D. cl

QUI CHERCHE... — Au bureau du commissaire de police :

— Vous êtes sans profession ?

— Pardon !... inventeur de mon état.

— Qu'avez-vous inventé ?

— Rien !... je cherche.

ON S'EN DOUTAIT. — On a découvert, l'autre matin, dans la forêt de Sauvabelin, le cadavre d'un homme, jeune encore, lardé de coups de couteau. De l'enquête, il résulte que cet assassinat est dû à la malveillance.